

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2061

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

995 369 659 RCS Pointe à Pitre.

LA CALBASSE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : N5 VILLAGE ARTISANAL, 97180 Sainte-Anne.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 150000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Vente de marchandises touristiques.

Adresse : N5 VILLAGE ARTISANAL, 97180 Sainte-Anne.

Précédent propriétaire : 825 181 167 RCS Pointe à Pitre. **SAS LA CALBASSE.**

Date de commencement d'activité : 3 février 2026.

Publication légale : France Antilles Guadeloupe du 6 février 2026.

Oppositions : Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et la correspondance entre les mains de Maître HATCHI ou de Maître MALIKA RIZED avocats 117 Rue Frebault 97110

POINTE A PITRE choisis en qualité de dépositaire amiable CARPA de la Guadeloupe.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 15/01/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE de POINTE A PITRE le 21/01/2026, Dossier dossier 2026 00001867 réf 9714P32 2026 A 00033 Adresse de l'ancien propriétaire : N5 VILLAGE ARTISANAL 97180 SAINTE-ANNE. Adresse du nouveau propriétaire : N5 VILLAGE ARTISANAL 97180 SAINTE-ANNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..